



ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

RAPPORT FINANCIER

31 AOÛT 2018



ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

SOMMAIRE

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Orchestre Métropolitain

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Orchestre Métropolitain, qui comprennent le bilan au 31 août 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Orchestre Métropolitain au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Emond Simard inc.¹

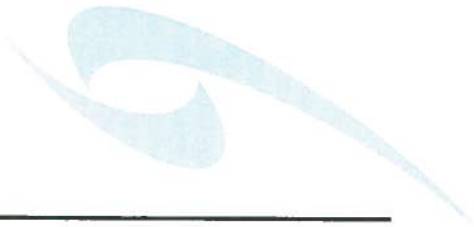
Montréal
Le 9 novembre 2018

¹ Par Gilles C. Simard, CPA auditeur, CA

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018



	2018	2017
PRODUITS		
Subventions (tableau A)	2 581 706 \$	1 526 377 \$
Ventes, commandites et dons (tableau B)	<u>5 314 470</u>	<u>4 095 680</u>
	<u>7 896 176</u>	<u>5 622 057</u>
CHARGES		
Frais de production (tableau C)	5 339 968	3 621 713
Frais de marketing et communication (tableau D)	473 391	541 224
Frais d'administration (tableau E)	<u>1 713 942</u>	<u>1 457 662</u>
	<u>7 527 301</u>	<u>5 620 599</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>368 875</u> \$	<u>1 458</u> \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018


	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	303 996 \$	302 538 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>368 875</u>	<u>1 458</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>672 871</u></u> \$	<u><u>303 996</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

BILAN

31 AOÛT 2018



	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	3 826 356 \$	1 386 461 \$
Débiteurs (note 4)	339 393	546 183
Dépôts	3 948	3 948
Frais payés d'avance	<u>163 406</u>	<u>105 059</u>
	4 333 103	2 041 651
PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR (note 5)	74 421	33 799
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>176 278</u>	<u>220 226</u>
	<u><u>4 583 802</u></u> \$	<u><u>2 295 676</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

BILAN

31 AOÛT 2018

	2018	2017
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	164 526 \$	139 853 \$
Apports reportés (note 9)	3 585 010	1 645 678
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles (note 10)	17 353	21 691
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	<u>23 945</u>	<u>23 061</u>
	3 790 834	1 830 283
APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	69 413	86 767
DETTE À LONG TERME (note 11)	<u>50 684</u>	<u>74 630</u>
	3 910 931	1 991 680
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>672 871</u>	<u>303 996</u>
	<u>4 583 802 \$</u>	<u>2 295 676 \$</u>
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)		

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018



	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	368 875 \$	1 458 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	48 591	47 664
Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles	(21 692)	(27 114)
Variation de la juste valeur d'un placement	<u>(3 122)</u>	<u>(1 976)</u>
	392 652	20 032
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>2 112 448</u>	<u>177 163</u>
	<u>2 505 100</u>	<u>197 195</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(37 500)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(4 643)</u>	<u>(85 110)</u>
	<u>(42 143)</u>	<u>(85 110)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(23 062)</u>	<u>(22 209)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 439 895	89 876
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 386 461</u>	<u>1 296 585</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>3 826 356 \$</u>	<u>1 386 461 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Orchestre Métropolitain, l'«Orchestre», fondé en 1981, est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir et d'encourager le développement du talent musical de même que l'intérêt et le goût de la musique du public en général et, plus spécifiquement, du jeune public.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Système informatique	Amortissement dégressif	33 %
Instruments de musique	Amortissement dégressif	20 %
Partitions musicales	Amortissement linéaire	10 ans
Disques compacts	Amortissement dégressif	20 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Commandites en services

Les apports reçus sous forme de services qui ont été constatés à titre de produits au cours de l'exercice sont principalement constitués de frais de publicité.

Ces apports sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par l'Orchestre s'ils n'avaient pas été reçus à titre gratuit.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Orchestre applique la méthode du report pour comptabiliser ses produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus de vente de billets et d'abonnements sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les représentations des concerts correspondants ont lieu.

Les revenus de subventions et de commandites sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les événements pour lesquels elles ont été accordées ont lieu.

Les dons en espèces sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou à recevoir dans l'exercice subséquent suite à un engagement ferme d'un donateur.

Les apports reçus sous forme de services sont constatés à la fois à titre de produits et de charges à leur juste valeur marchande, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Orchestre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les placements à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Services reçus à titre bénévole

L'Orchestre a recours à l'occasion au service de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures peu considérable. Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Orchestre, étant donné que la juste valeur des heures reçues n'est pas significative.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement à l'exception des placements dans des fonds mutuels privés qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Placement à la juste valeur

Le placement constitué de fonds mutuels privés est présenté à la juste valeur.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Débiteurs	206 790 \$	(252 864) \$
Frais payés d'avance	(58 347)	(105 059)
Créditeurs	24 673	13 219
Apports reportés	<u>1 939 332</u>	<u>521 867</u>
	<u>2 112 448</u> \$	<u>177 163</u> \$

4. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes -clients	125 171 \$	192 426 \$
Subventions à recevoir	74 629	143 941
Dons à recevoir	100 000	155 000
Commandites à recevoir	-	21 000
Sommes à recevoir de l'État	<u>39 593</u>	<u>33 816</u>
	<u>339 393</u> \$	<u>546 183</u> \$

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 AOÛT 2018**

5. PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

	2018	2017
64 (2017 - 26) parts du Fonds privé Fondation du Grand Montréal, fonds de réserve renouvelable aux deux ans.	<u>74 421</u> \$	<u>33 799</u> \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

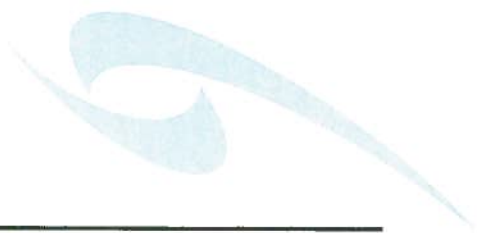
	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Système informatique	107 417 \$	95 169 \$	12 248 \$	14 899 \$
Instruments de musique	384 477	277 519	106 958	133 008
Partitions musicales	161 682	161 682	-	639
Disques compacts	5 863	5 675	188	235
Mobilier de bureau	58 189	52 302	5 887	5 878
Améliorations locatives	<u>86 618</u>	<u>35 621</u>	<u>50 997</u>	<u>65 567</u>
	<u>804 246</u> \$	<u>627 968</u> \$	<u>176 278</u> \$	<u>220 226</u> \$

7. MARGE DE CRÉDIT

La société dispose d'une marge de crédit d'un montant maximal de 297 000 \$, taux de base plus 1%, échéant en février 2019. Au 31 août 2018, la marge de crédit était inutilisée.

8. CRÉDITEURS

	2018	2017
Comptes fournisseurs et frais courus	83 869 \$	34 216 \$
Salaires, cachets et avantages sociaux	41 528	77 442
Sommes à remettre à l'État	<u>39 129</u>	<u>28 195</u>
	<u>164 526</u> \$	<u>139 853</u> \$

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 AOÛT 2018****9. APPORTS REPORTÉS**

	2018	2017
Subventions	2 891 350 \$	865 741 \$
Dons	100 000	244 095
Abonnements	523 433	492 612
Billetterie et autres	59 162	43 230
Commandites	<u>11 065</u>	<u>-</u>
	<u>3 585 010 \$</u>	<u>1 645 678 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018	2017
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	86 766 \$	108 458 \$
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles échéant au cours du prochain exercice	<u>(17 353)</u>	<u>(21 691)</u>
	<u>69 413</u>	<u>86 767</u>
Solde au début de l'exercice	108 458	135 572
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(21 692)</u>	<u>(27 114)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>86 766 \$</u>	<u>108 458 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

Emprunt d'un montant de 119 900 \$, 3,8 %, remboursable par versement semestriel de 13 279\$, capital et intérêts, garanti par les instruments de musique, acquis à l'aide de la subvention, d'une valeur nette comptable de 93 098 \$ et par une hypothèque mobilière de premier rang sur la subvention accordée par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine pour une somme maximale de 119 900 \$, échéant en juillet 2021.

	2018	2017
	<u>74 629 \$</u>	<u>97 691 \$</u>



11. DETTE À LONG TERME (suite)

Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>23 945</u>	<u>23 061</u>
	<u>50 684</u> \$	<u>74 630</u> \$

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019	23 945 \$
2020	24 865
2021	<u>25 819</u>
	<u>74 629</u> \$

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 286 519 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2019	71 398 \$
2020	75 107
2021	78 816
2022	<u>61 198</u>
	<u>286 519</u> \$

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'équipement totalise 11 550 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2019	6 300 \$
2020	<u>5 250</u>
	<u>11 550</u> \$



12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

L'Orchestre a également des engagements en vertu de contrats avec la Guilde des musiciens du Québec et avec divers artistes pour des représentations prévues dans l'exercice financier 2018-2019.

Au cours de l'exercice, l'Orchestre a signé des contrats pour des concerts qui auront lieu dans l'exercice financier 2018-2019 et pour des commandites reliées à ces mêmes concerts.

De plus, l'Orchestre a une option de renouveler le bail pour une période de cinq ans aux mêmes termes et conditions sauf quant au loyer de base lequel sera augmenté de manière prédéterminée.

13. DONS

La campagne de financement de l'organisme a permis d'obtenir une promesse de don pour montant d'un million de dollars provenant d'une corporation publique. Ce don sera réparti sur les exercices 2019 à 2022 inclusivement de la manière suivante: 2019- 200 000\$; 2020- 200 000\$; 2021- 300 000\$ et 2022- 300 000\$.

14. FONDS DE DOTATION

L'Orchestre a cédé son fonds de dotation à la Fondation du Grand Montréal (FGM) à perpétuité. L'actif est la propriété de la Fondation qui conservera indéfiniment le capital du fonds et le fera fructifier conformément à sa politique de placements. Les revenus provenant des fonds de dotation et de réserve seront versés à l'Orchestre au moins une fois l'an. Advenant la cessation des activités de l'Orchestre, le capital des fonds demeurera la propriété de la Fondation qui en fera bénéficiaire d'autres organismes de bienfaisance.

Ce fonds n'a pas été présenté aux états financiers de l'Orchestre puisqu'il appartient à la Fondation du Grand Montréal. L'Orchestre n'a droit qu'aux revenus de placement qui sont comptabilisés annuellement.

Au 31 août 2018, la Fondation du Grand Montréal gère, pour le compte de l'Orchestre, un montant de 3 809 537 \$ (2017 - 1 718 222 \$), dont 562 500 \$ et 969 456 \$ proviennent de la subvention du CALQ et du Patrimoine Canadien respectivement, et dont la juste valeur est de 3 807 271 \$ (2016 - 1 964 732 \$).



15. PROJET MÉCÉNAT PLACEMENT CULTURE - VOLET A

Parmi les dons reçus en 2017-2018, un montant de 250 000 \$ serait pour une demande de subvention auprès du programme Mécénat Placement Culture. Il a été présentée au CALQ en 2018 dans le cadre du Projet Volet A pour un montant de 250 000 \$. La demande est toujours en cours de traitement.

16. GALA BÉNÉFICE - INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Au cours de l'exercice, l'Orchestre a organisé un gala à des fin de financement.

Les résultats se détaillent comme suit:

Revenus	630 285 \$
Dépenses d'administration	(239 443)
Dépenses diverses de production	<u>(48 124)</u>
Excédent	<u><u>342 718 \$</u></u>

Parmi les sommes recueillies lors du Gala bénéfice, un montant de 10 000\$ a directement été versé dans le fonds de dotation de l'Orchestre.

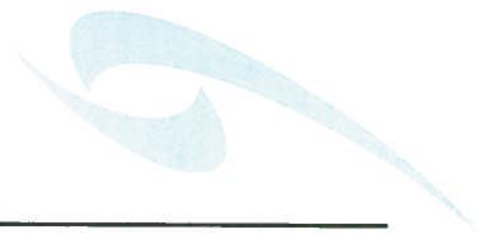
17. TOURNÉE EUROPÉENNE - INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Au cours de l'exercice, l'Orchestre a effectué une tournée dans six villes européennes. Les résultats se détaillent comme suit:

Cachets	706 222 \$
Subventions	330 000
Dons	643 000
Dépenses de la tournée	<u>(1 524 025)</u>
Excédent :	<u><u>155 197 \$</u></u>

18. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme verse des cotisations dans le régime à cotisations déterminées de la Guilde des musiciens du Québec. Les cotisations à verser sont calculées au taux de 7 % ou 11 % des cachets payés aux musiciens. Le coût des cotisations versées pour l'exercice totalise 215 154 \$ (2017 - 142 863 \$).



19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, deux personnes exerçant une influence notable sur l'organisme ont versé des dons d'un montant total de 30 000 \$ (2017 - 19 245 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'Orchestre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 août 2018.

L'Orchestre gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Orchestre ne conclut pas de contrat visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les instruments financiers de l'Orchestre et la nature des risques auxquels ils peuvent être exposés sont les suivants:

Risque de crédit

Relativement aux subventions et promesses de dons à recevoir, l'Orchestre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur les contrats et les lettres de promesse de dons signés par les bailleurs de fonds.



20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'Orchestre gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances de passifs financiers.

Les fournisseurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours. En ce qui concerne le découvert bancaire, l'Orchestre utilise rarement sa marge de crédit.

Pour ce qui est de la dette à long terme, elle est remboursée mensuellement par l'octroi d'une subvention gouvernementale qui n'a pas d'incidence significative sur les liquidités.

Risque de taux d'intérêt

L'Orchestre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Orchestre à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et n'expose donc pas l'Orchestre au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de marché

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des parts de fonds privés.

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018



	2018	2017
TABLEAU A - SUBVENTIONS		
Conseil des Arts et des Lettres du Québec	1 103 000 \$	1 070 000 \$
Conseil des Arts et des Lettres du Québec - Tournée européenne (note 17)	240 000	-
Conseil des Arts et des Lettres du Québec - Mécénat Placement Culture	-	50 000
Ministère de la Culture et des Communications - Subvention de fonctionnement	500 000	-
Ministère de la Culture et des Communications - Subvention prêt instruments de musique	3 495	4 347
Conseil des Arts du Canada - Fonctionnement annuel	180 000	82 025
Conseil des Arts du Canada - Subvention spéciale	-	2 500
Conseil des Arts du Canada - Tournée européenne (note 17)	90 000	-
Conseil des Arts du Canada - Compositeur	22 816	12 400
Ville de Montréal - aide financière aux OSBL locataires	2 520	2 391
Conseil des Arts de Montréal - Fonctionnement annuel	95 000	80 000
Conseil des Arts de Montréal - 18 concerts	185 000	185 000
Amortissement - apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	21 692	27 114
Subventions - Projets spéciaux	105 183	10 600
Prix du Conseil des Arts de Montréal	33 000	-
	<u>2 581 706 \$</u>	<u>1 526 377 \$</u>

TABLEAU B - VENTES, COMMANDITES ET DONS

Revenus de concerts	1 842 483 \$	1 480 074 \$
Revenus d'abonnements et de billets	1 214 251	772 448
Cachet tournée arrondissements	91 834	91 834
Dons de corporations, de particuliers et de fondations	239 267	561 556
Dons de campagne majeure	67 000	122 000
Dons tournée européenne (note 17)	643 000	-
Gala bénéfice (note 16)	630 285	568 328
Commandites	357 500	312 500
Commandites en services	121 827	124 030
Concert éducatif	23 246	2 366
Autres revenus	22 005	8 728
Revenus de placements - Fondation FGM	58 650	49 840
Variation de la juste valeur d'un placement	3 122	1 976
	<u>5 314 470 \$</u>	<u>4 095 680 \$</u>

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

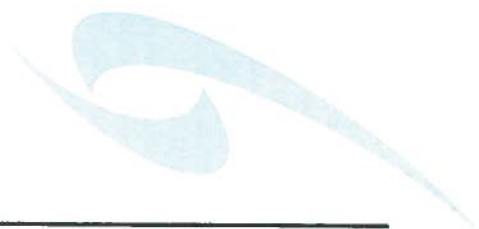


	2018	2017
TABLEAU C - FRAIS DE PRODUCTION		
Cachets des musiciens et charges sociales	2 507 192 \$	2 589 454 \$
Direction musicale, artistes et chefs invités	718 789	658 805
Divers	32 391	5 357
Déplacement et voyages	79 824	7 010
Honoraires et services professionnels	36 961	28 724
Location de partitions musicales	60 099	58 653
Location de salles	159 977	117 912
Location et transport	108 207	76 380
Per Diem	33 559	9 864
Services techniques et sonorisation	78 944	69 554
Tournée européenne (note 17)	<u>1 524 025</u>	<u>-</u>
	<u><u>5 339 968</u></u> \$	<u><u>3 621 713</u></u> \$

TABLEAU D - FRAIS DE MARKETING ET COMMUNICATION

Billetterie, redevances - billets gratuits	-	1 982 \$
Commandites en services	121 827	124 030
Diverses promotions	34 580	53 871
Événement divers	23 157	22 085
Entretien du site web	16 429	16 110
Honoraires professionnels	32 955	21 004
Impressions et visuels	76 952	88 873
Publicité	142 658	187 869
Services graphiques	<u>24 833</u>	<u>25 400</u>
	<u><u>473 391</u></u> \$	<u><u>541 224</u></u> \$

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018



	2018	2017
TABLEAU E - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Achats de disques	876 \$	6 040 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	47 952	46 397
Amortissement des partitions musicales	639	1 267
Assurances	15 278	17 040
Charges locatives	72 510	51 836
Cotisations et abonnements	8 949	7 020
Dons	600	-
Déplacements et représentation	51 744	35 491
Gala bénéfice (note 16)	239 443	159 578
Frais de bureau	53 970	72 692
Frais de formation professionnelle	2 084	2 958
Honoraires et services professionnels	99 191	93 545
Intérêts sur dette à long-terme	3 495	4 347
Intérêts, frais bancaires et de cartes de crédit	43 554	29 545
Poste et courrier	7 006	5 611
Salaires et avantages sociaux	1 036 661	901 560
Taxes et permis	15 472	11 156
Télécommunications	<u>14 518</u>	<u>11 579</u>
	<u><u>1 713 942</u></u> \$	<u><u>1 457 662</u></u> \$